

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 16 décembre 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

MOTIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE COMMERCE

L'ADMINISTRATION DES CONTINGENTS D'IMPORTATION DE CHAUSSURES

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Madame le Président, étant donné le fouillis bureaucratique qui écrase l'administration des contingents globaux d'importation de chaussures, lequel, par inadvertance, permet à des importateurs d'une catégorie de chaussures d'inonder le marché d'autres catégories, situation que le ministre de l'Industrie et du Commerce pourrait facilement rectifier mais qu'il feint d'ignorer ou qu'il ne comprend pas, je propose, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que le gouvernement prenne les dispositions voulues pour remédier à la situation qui pourrait entraîner la perte de milliers d'emplois dans la fabrication de produits de base et d'autres emplois connexes dans notre industrie de la chaussure qui se trouve déjà dans une situation précaire.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'ÉMISSION D'UN TIMBRE COMMÉMORANT LE BICENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DES LOYALISTES DE L'EMPIRE UNI

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Madame le Président, je prends la parole en vertu de l'article 43 du Règlement. Étant donné que la Société canadienne des postes et le ministre qui en est chargé refusent d'émettre un timbre commémorant le bicentenaire de l'établissement des loyalistes de l'Empire uni au Bas Canada en 1783 et au Haut Canada en 1784, je propose, appuyé par le député d'Annapolis Valley-Hants (M. Nowlan):

Que la Chambre demande à la Société canadienne des postes d'émettre un timbre du bicentenaire afin de signaler l'apport significatif de cette migration au patrimoine canadien.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

LE PAKISTAN—LA RESTAURATION DE LA DÉMOCRATIE

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, je prends la parole au sujet d'une affaire pressante et urgente, en conformité de l'article 43 du Règlement. Le président Mohammad Zia Ul-Haq, comme le premier ministre (M. Trudeau) et le gouvernement le savent, gouverne le Papistan depuis cinq ans en appliquant la loi martiale. Amnesty International a accusé le gouvernement qu'il dirige d'innombrables atteintes aux droits de la personne, y compris le recours à la séquestration arbitraire, à la peine du fouet et à l'exécution de ses adversaires politiques. Je propose donc, avec l'appui du député de Saskatoon-Est (M. Ogle):

Que le premier ministre demande au président Mohammad Zia Ul-Haq au cours de sa visite au Canada de lever la loi martiale au Pakistan, de libérer tous les prisonniers politiques et de rétablir les élections démocratiques et un appareil judiciaire indépendant, comme le demandent plus de 400 Canadiens signataires de la pétition que je fais tenir maintenant au premier ministre.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

L'APPLICATION À L'INDUSTRIE DES PIÈCES AGRICOLES

L'hon. Jape Epp (Provencher): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) menace de poursuivre les utilisateurs de mesures impériales, étant donné également que bon nombre de pièces hydrauliques utilisées dans les machines agricoles répondent aux normes de la SAE, je propose, appuyé par le député de Simcoe-Sud (M. Stewart):

Que le ministre de la Consommation et des Corporations cesse de menacer de poursuivre les distributeurs et les utilisateurs de pièces agricoles conformes aux normes de la SAE.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.